

agent polyvalent bâtiment voirie

Offre n° O069260424000160

Publiée le 24/04/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : GLEIZE - COMMUNE

Lieu de travail : PLACE DE LA MAIRIE, Gleizé (Rhône (69))

Poste à pourvoir le : 24/05/2026

Date limite de candidature : 24/05/2026

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une indisponibilité temporaire d'un agent

Durée de la mission : 3 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Maintenance des bâtiments tous corps d'état

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Agent de maîtrise

Agent de maîtrise principal

Métier(s) : [Ouvrier ou ouvrière de maintenance des bâtiments](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

La Commune de Gleizé recherche dès à présent un agent polyvalent bâtiment voirie, dans le cadre d'un remplacement temporaire d'un agent indisponible. Poste à temps complet, rattaché au service technique, principalement sur le secteur bâtiment, voirie, festivité.

Missions / conditions d'exercice :

MISSIONS PRINCIPALES

- Intervention de première maintenance de petits travaux d'aménagement suite à des demandes d'intervention ou constat pour les dépannages relatifs au patrimoine communal (bâtiments, logements) : maintenance tout corps d'état et notamment :
 - Électricité (tous les travaux équivalents à l'habilitation BS BE manœuvre),
 - Plomberie : remplacement chasse-d'eau, robinet, joint, filtre, tout remplacement de petit matériel plomberie,
 - Chauffage : purge radiateur, remplacement de têtes thermostatiques, démontage radiateur, connaissance du fonctionnement principal d'un circuit de chauffage,
 - Menuiserie : réglage portes, serrurerie, étagère ou autres supports simples, rabotage, ponçage, remplacent lames parquet, lambris, et autres petits matériels urbains extérieurs,
 - Plâtrerie, plaquiste : reprise de plaques de plâtre, enduit, bouchage de trou,
 - Peinture : reprise et petits chantiers sur tous supports, lasure, entretien du bois,
 - Maçonnerie : massifs béton, joints, scellements.
- Effectuer les gammes de maintenance dans les divers domaines ci-dessus
- Effectuer les déplacements de mobilier ou matériel sur les différents sites de la commune, et notamment évacuation des déchets, archivage, cartons
- Rendre compte des pannes, des constats relevés dans les bâtiments, des demandes effectuées par les utilisateurs et notamment celles qui nécessitent un arbitrage ou une intervention par une entreprise extérieure
- Suivi de l'entretien du parc de véhicules et petits matériels au Centre Technique Municipal : inventaire du stock, faire niveau des véhicules, vérification des contrôles techniques de manière visuelle, remplacement des ampoules des phares, et suivi de sa caisse à outil

- L'entretien de la voirie et des ouvrages situés sur le domaine public : et notamment installation corbeilles propreté, remplacement potelets, barrières, réparer un trou, resceller une bordure, un pavé, un poteau
- Utilisation du logiciel technique et mise à jour des interventions
- Accompagnement des entreprises intervenant dans les bâtiments et sur la voirie pour leur mise en place et réception des travaux

MISSIONS SECONDAIRES

- Participation à la mise en œuvre des festivités municipales et associatives, notamment lors des grosses manifestations municipales et / ou en cas d'absence des agents affectés à l'organisation des festivités
- Participation aux astreintes techniques durant la période hivernale pour le déneigement, salage et ponctuellement pour des opérations dans les domaines voirie, espaces verts, etc.
- Faire preuve d'observation sur le terrain de tout dysfonctionnement de tous les équipements publics
- Suivi et rangement des locaux de stockage (Saint Roch, Sanlaville, ancien lavoir, revole)
- Faire les états des lieux des salles mises à disposition et minibus en cas d'absence de référent festivité

Profils recherchés :

COMPETENCES TECHNIQUES

- Maîtriser les techniques de base d'intervention des différents corps de métiers du bâtiment
- Connaître les règles d'entretien des bâtiments et de la voirie
- Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés
- Connaître les consignes de sécurité
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle et les règles d'ergonomie
- Connaître les modalités et consignes d'utilisation des matériels et produits
- Connaître les conditions de stockage et de transport des produits
- Connaître les règles d'utilisation des machines
- Connaître les règles spécifiques d'entretien de certains locaux et matériaux
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail
- Prise d'initiative
- Capacité de communication et de rendre compte
- Permis B indispensable, permis C préférable
- Habilitation tractopelle, nacelle, habilitation électrique BS BE manœuvre

SAVOIR ETRE

- Rigueur, soin du matériel mis à disposition
- Polyvalent
- Adaptabilité
- Devoir de réserve
- Sens du service public

RELATIONS DE TRAVAIL

- Sens du travail en équipe
- Relations avec les administrés, clubs, associations

SUJETIONS PARTICULIERES DU POSTE

- Peut être amené à intervenir en week-end et en soirée en cas de nécessité

Contact et modalités de candidature

Contact : 0487018463

Informations complémentaires :

Transmettre CV et lettre de motivation à : rh2@mairie-gleize.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o069260424000160-agent-polyvalent-batiment-voirie>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.